DIPLÔME AFE
PERFECTIONNEMENT



TOUT COMPRENDRE DES ENJEUX ET CONTRAINTES DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

9,4/10 SATISFACTION DES STAGIAIRES

| **Roger Couillet** | Responsable éclairage extérieur de la ville de Douai
Président du centre régional AFE Hauts de France Ardennes |

Faire émerger des solutions d'éclairage public

DURÉE

18 heures (3 jours)

COÛT *(par stagiaire et par session):*

Public : 1 430 € HT
Adhérent AFE : 1 144 € HT

8 participants minimum par session

DATES 2027

29/30 novembre *(partie 1)* et 1er décembre *(partie 2)*

LIEU

Centre d'Affaires
Espace Hamelin

17 rue de l'Amiral Hamelin - 75116 Paris

Renseignements et informations pratiques

INSCRIPTION

Les inscriptions sont possibles jusqu'à 10 jours ouvrés avant le début de la formation.
Elles se font soit en remplissant le bulletin et en le renvoyant par mail, soit par mail en indiquant les renseignements suivants : nom, prénom du stagiaire, coordonnées de la société, adresse de facturation, prise en charge financière.

Mail d'inscription :
vjauson@afe-eclairage.fr
En retour un accusé de réception sera envoyé.

Attention l'inscription ne sera validée qu'à réception de la convention signée.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, les participants sont capables de concevoir un cahier des charges pour un éclairage public efficace, durable, respectueux de l'environnement et des contraintes énergétiques. D'une durée de trois jours, cette formation inter entité permet des échanges fructueux et l'émergence de solutions constructives. À l'issue de la formation, les participants sont capables de concevoir un cahier des charges pour un éclairage public efficace, durable, respectueux de l'environnement et des contraintes énergétiques. D'une durée de trois jours, cette formation inter entité permet des échanges fructueux et l'émergence de solutions constructives.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

L'éclairage est une chaîne de valeur où chaque professionnel apporte une compétence indispensable aux autres et partage la responsabilité de la qualité. À partir de cours magistraux et d'analyses d'exemples existants, les participants apprennent à connaître le domaine d'intervention de chacun afin d'optimiser le travail d'ensemble.

POPULATION CONCERNÉE

Cette formation s'adresse aux services techniques des collectivités locales, ainsi qu'aux responsables et projeteurs de bureaux d'études, concepteurs lumière et éclairagistes, technico-commerciaux, installateurs, distributeurs, fournisseurs d'énergie, institutionnels, et à toute personne appelée à travailler dans le domaine de l'éclairage extérieur dans, ou avec, les collectivités locales.

PRÉ-REQUIS

Pas de prérequis obligatoire.
Il est recommandé d'avoir préalablement suivi la formation « Base en éclairage extérieur » ou d'avoir validé le test de positionnement en ligne « Base en éclairage extérieur » (lien transmis lors de l'inscription).

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exercices autour de cas concrets
Présentation Powerpoint

Documents envoyés par mail à chaque participant avant la formation :
Test de positionnement en ligne (lien fourni à l'inscription)
Supports de cours (format PDF).*

*En cas d'annulation une semaine avant le stage, les supports de cours seront facturés.

THÉMATIQUES ABORDÉES

Le cadre normatif, règlementaire et juridique de l'éclairage extérieur

Les composants d'une installation d'éclairage extérieur : acteurs, matériel, infrastructures, implantation.

Une méthodologie du projet d'éclairage extérieur : concilier exigences et règlements

- Les différentes étapes de la norme européenne NF EN 13201, du projet à la réception des travaux : études photométriques, sélection des classes d'éclairage, étude d'éclairage, efficience énergétique, ainsi que les aspects économiques et administratifs.

La maîtrise des énergies en éclairage public

- Les éléments d'une facture énergétique
 Système de performance énergétique,
- La maintenance préventive, les DEEE,
- Les marchés publics pour l'éclairage extérieur,
- Les certificats d'économie d'énergie appliqués à l'éclairage extérieur,
- Les enjeux de l'éclairage public (Facteur 4, règle des 3 x 20),
- La maîtrise de la demande en électricité, la directive EuP.

Notions de protocole de communication pour l'éclairage extérieur et approche de la Smart City

Les nuisances lumineuses et la protection de la biodiversité

RECONNAISSANCE DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, un **diplôme AFE** « Perfectionnement en éclairage », mentionnant le titre de la formation est délivré aux participants ayant réussi l'évaluation finale (QCM ou exercice), avec une moyenne supérieure ou égale à 13/20.

Ce diplôme atteste de l'acquisition des connaissances et compétences évaluées dans le cadre de la formation. Il constitue une reconnaissance professionnelle délivrée par l'Association française de l'éclairage.
Il ne constitue pas un diplôme d'État et ne correspond pas à une certification professionnelle enregistrée au RNCP ou au Répertoire spécifique.

Indépendamment de l'examen, un certificat de réalisation de l'action de formation valant attestation d'assiduité est envoyé au stagiaire à la fin de la session

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Financement direct par l'entreprise ou le participant. Un prise en charge peut être faite par un OPCO, sous réserve de son accord.
Formation non éligible au CPF (Compte personnel de formation).